La commission scolaire de Vancouver, par l'entremise du gouvernement provincial, a offert d'étendre son programme de formation de base et a organisé un centre expérimental conçu spécialement pour l'amélioration des techniques et de la teneur du programme. On disposait à peu de frais de locaux, dans un édifice de l'État, pour appliquer ce programme, mais il a fallu abandonner le projet par suite de la baisse marquée du nombre de candidats proposés. La commission scolaire de Vancouver a soutenu que l'instruction en matière de formation de base devait être offerte par la division de la Main-d'œuvre à plein temps et à temps partiel.

Le ministre a eu la bonté de m'écrire en juin dernier:

En vertu du programme de formation professionnelle destiné aux adultes, on peut se procurer l'instruction à temps partiel et à plein temps, et mon ministère a l'intention d'obtenir la formation à temps partiel ou des cours du soir dans la région du Pacifique. On n'a pas encore fixé la nature et l'étendue des services que l'on veut obtenir; cependant, des entretiens ont lieu, à l'heure actuelle, avec des fonctionnaires provinciaux à ce sujet et sur d'autres questions.

Cette lettre a été écrite le 2 juin mais vers la mi-août la commission scolaire de Vancouver qui a entrepris l'application du programme de formation et de recyclage, s'est plainte à nous qu'elle ignorait toujours le nombre des candidats qui lui seraient déférés. A sa connaissance, il n'existe pas de formule régulière lui permettant d'élaborer des projets pour la mise en œuvre des services. Voici:

A moins que le ministère de la Main-d'œuvre ne procure les moyens d'une formation de base efficace, il refuse toute responsabilité à l'égard d'une phase capitale et critique dans le domaine toujours plus important de la spécialisation technique.

En plus d'une réduction des occasions de formation, la nature irrégulière de la méthode consistant à référer les candidats a déjà abouti au congédiement d'un certain nombre de membres du personnel car elle ne permet pas de garantir des emplois pour des périodes de plus de quatre ou cinq mois. A l'heure actuelle, ce genre d'emploi n'intéresse pas les bons instructeurs. L'organisation efficace des programmes de formation dépend de la capacité d'un groupe de formation à mettre sur pied et à maintenir un personnel compétent de professeurs techniques.

## • (8.50 p.m.)

Les membres de la commission s'inquiètent parce que s'ils doivent maintenir un bon personnel et avoir de bons programmes de base, il leur faut connaître d'avance le nombre de personnes qui suivront les cours. A leur avis, il ne suffit pas de donner simplement de l'aide financière aux personnes; pour avoir de bons programmes, une aide financière doit être accordée pour les programmes de

base. Autrement, les programmes ne peuvent être bien conçus et des professeurs permanents ne peuvent être engagés. A mon avis, c'est là une question très importante. Selon eux la nouvelle loi, fondée sur l'achat de services par la main-d'œuvre, suppose la possibilité d'avoir de l'espace et des aménagements pour la formation, un personnel professionnel et une organisation administrative prêts à répondre aux demandes de la main-d'œuvre. Ils disent:

C'est une fausse hypothèse; il faut une organisation fondamentale de services pour garantir cela.

Leur premier grief c'est que non seulement les personnes mais les programmes devraient bénéficier des services.

Leur deuxième sujet de plainte, c'est qu'il ne suffit pas d'assurer la formation de la main-d'œuvre à temps plein en fournissant les locaux et l'entretien. Ils disent que depuis nombre d'années, à Vancouver, on trouve des gens qui travaillent à temps partiel et qui suivent des cours de formation à temps partiel et qu'on devrait fournir des fonds au titre de la formation à temps partiel sous forme de cours du soir et autrement afin que les gens puissent travailler normalement le jour. La commission scolaire de Vancouver n'est pas la seule à l'avoir dit. Vers le milieu de juillet, j'ai reçu du Board of Trade de Vancouver une lettre dont voici un extrait:

Vu l'ampleur des programmes à temps partiel requis dans une région urbaine comme Vancouver, il est peu réaliste de vouloir fournir une aide fédérale directe aux individus que groupent ces programmes.

Cet organisme signale qu'il faut plutôt appuyer ces programmes sous forme de cours du soir. Il ajoute:

Nous sommes décidément d'avis que le gouvernement du Canada devrait non seulement aider les gens directement, comme il le fait en vertu de la loi sur la formation professionnelle des adultes, mais aider également les programmes, comme il le faisait aux termes de la loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle.

Il s'agit d'épargner de l'argent et d'encourager les gens. Comme le signale la commission scolaire de Vancouver, on encouragerait les gens davantage si l'on pouvait donner une formation à ces personnes qui travaillent à temps partiel au lieu de dire simplement: «Nous aiderons seulement ceux qui étudient à temps plein». A mon avis, l'argument est bien fondé.

J'aimerais soulever une autre question dont nous avons discuté lors de cette réunion qui a eu lieu à Vancouver. Plusieurs autres députés, je crois, en ont parlé aujourd'hui. Récemment, avec l'aide du ministère de la Main-d'œuvre, des cours de langue à temps plein, en français ou en anglais, ont été

[Mme MacInnis.]